

FSOF16

ACN AMIANTE OPCO ATLAS : Risque amiante dans la construction Les aspects pratiques de la réglementation

OBJECTIFS

Connaître le matériau amiante, le risque et ses propriétés.
Maîtriser le contexte réglementaire applicable à la problématique.
Être capable de piloter une opération en présence de matériaux contenant de l'amiante.

TYPE DU PUBLIC

Représentants du maître d'ouvrage en sa qualité de donneur d'ordre, maîtres d'œuvre, techniciens, ingénieurs.

PRÉREQUIS

Connaître les différentes catégories de bâtiment, avoir des connaissances minimales sur l'amiante.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Présentation sur slides, support papier, cas pratiques, questions-réponses et partage d'expérience avec le formateur.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié ayant l'expérience sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

ÉVALUATION

La formation n'entre pas dans le processus du dispositif de formation de l'arrêté du 23 février 2012. Il n'est pas prévu la délivrance d'une attestation de compétence.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

JOUR 1 :

- > **Le matériau amiante, ses propriétés, les risques pour la santé**
- > **Les produits utilisés : Quoi et quand ? Comment les repérer ?**
- > **Présentation du cadre réglementaire applicable** : code de la santé publique (connaître les repérages obligatoires et les obligations liées, connaître le périmètre de chaque repérage et ses limites, contenu et lecture d'un rapport de repérage), code de la construction et de l'habitation, code du travail et code de l'environnement (pour piloter des travaux de réhabilitation ou démolition)
- > **Commander un repérage avant travaux, l'interpréter, comprendre une stratégie d'échantillonnage**

JOURS 2 et 3 :

- > **Distinction SS3/SS4, logigrammes de la DGT**
- > **Maîtriser le choix des prestations intellectuelles** (impact de l'amiante sur les CCAP et les RC, impact dans l'analyse des offres...)
- > **Maîtriser le choix des entreprises de travaux** : niveau de certification de l'entreprise, formation du personnel, assurance
- > **Savoir piloter les travaux en SS4-SS3** : plan de retrait, mode opératoire, protections collectives et individuelles à mettre en œuvre par les entreprises...)
- > **Gérer la traçabilité des déchets amiante** (filières d'élimination, BSDA, CAP...)

MODALITÉS

Durée : 3 jours (soit 21 h) au format présentiel.

Prix : nous consulter.